



Auvergne-
Rhône-Alpes



De l'élevage ovin dans une exploitation céréalière

Au Gaec Birin dans le Bocage Bourbonnais (03)

“ Dès la fin de mon cursus scolaire agricole, je me suis installée, en société avec mon père, sur un domaine céréalier exploité par ma famille depuis trois générations. Passionnée par l'élevage et particulièrement par le mouton, j'ai créé un atelier ovin pour valoriser les terres à faible potentiel et construit 2 poulaillers, car mon installation se faisait sans apport de foncier. ”



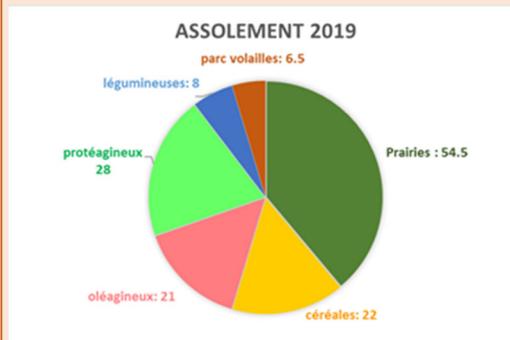
► ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION :

Un atelier construit par étapes

DONNÉES REPÈRES DE L'ATELIER OVIN

Main-d'œuvre : 2 UMO

SAU : 140 ha



• Atelier cultures

Tournesol (20q/ha) en tête d'assolement
Pois et féverole pour l'apport azoté aux cultures suivantes
Inter-culture (avoine, trèfle d'Alexandrie, colza) et méteil (épeautre et féverole) valorisés par les ovins

• Le troupeau ovin

Effectif brebis : 240 brebis
Productivité/EMP : 120%
260 kg de concentrés/brebis
Marge brute/brebis : 85€

• L'atelier volailles

4 poulaillers de 400m² (volailles de chair Bio)

COLLECTION THÉMA

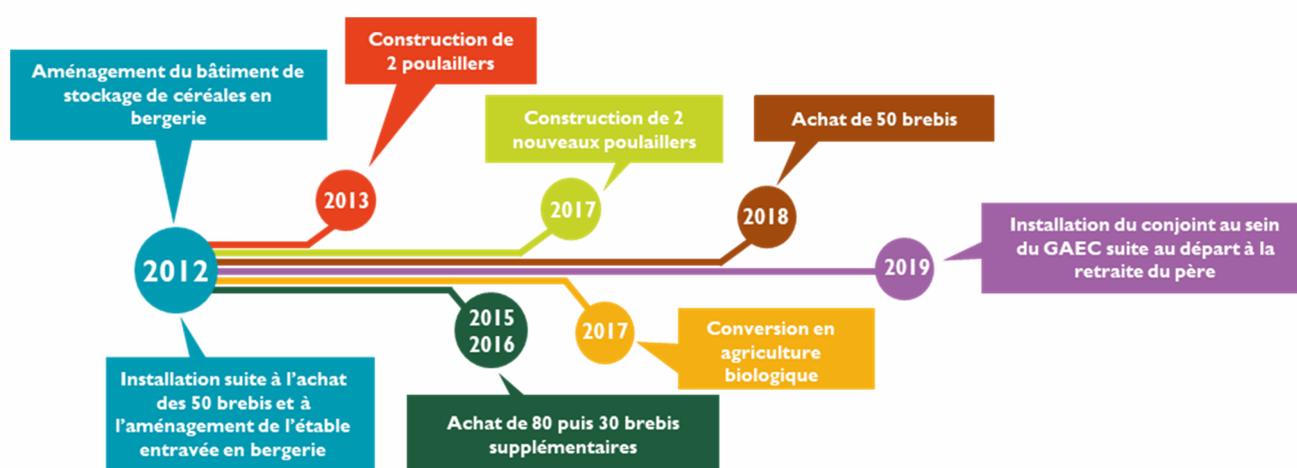


► GENÈSE DU PROJET

“ Mon père s'inquiétait de voir sa fille reprendre la ferme dans un monde essentiellement masculin et particulièrement physique. J'ai dû montrer que j'étais doublement motivée. Je n'aurais pas pu m'installer sans son soutien et son savoir-faire. Nous avons constitué une petite troupe de 50 brebis et à la fin de mes études, bâti ensemble mon projet d'installation : valoriser avec des ovins les terres de moindre potentiel agronomique et construire 2 poulaillers pour compléter le revenu. Je ne voulais ni agrandir l'exploitation, ni développer l'atelier culture. La production ovine m'a paru correspondre à la structure de l'exploitation (terres en jachères, bâtiments inexploités) tout en répondant à mon goût pour l'élevage et pour cette production.

”

• Les dates et événements-clés



▪ ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



► LE PARCOURS DE L'INSTALLATION, POINT PAR POINT

● Une motivation sans faille

Historiquement, le domaine était en polycultures-élevage (céréales-ovins-bovins), jusqu'en 1999, date à laquelle mon père a abandonné l'élevage pour se spécialiser en grandes cultures.



Dès l'âge de 12 ans, j'ai commencé à travailler sur la ferme avec déjà l'idée d'être agricultrice. Malgré les avis contraires de ma famille, j'ai fait une formation agricole, d'abord un BAC Pro puis un BTS PA par alternance avec le projet de m'installer. Mais, le parcours à l'installation n'a pas été facile. Quand on est jeune et femme, il faut convaincre et faire ses preuves ! Les formations proposées ne sont pas toujours adaptées. Et les réticences n'ont pas été que familiales. Mais j'ai persévéré.

● La création progressive d'une troupe ovine

La mise en place de l'atelier ovin a été progressive. On a augmenté le troupeau par l'achat successif de lots de brebis, au fur et à mesure de l'aménagement des bâtiments. D'abord, l'étable entravée a été transformée en bergerie (environ 70 places). Puis, nous avons aussi converti la stabulation utilisée pour le stockage des céréales. Elle nous permet aujourd'hui d'hiverner 110 brebis supplémentaires.



● La recherche d'une autonomie alimentaire



Au niveau des terres, l'implantation des prairies et la modification des assolements a suivi l'agrandissement du troupeau. Au début, nous n'avions pas de matériel de fenaison. Le foin était fait « à façon » et nous achetions notre aliment. Aujourd'hui, nous avons une soixantaine d'ha d'herbe. Nous avons introduit des légumineuses dans nos rotations. Nous produisons aussi des méteils et des mélanges (céréales / protéagineux) pour l'alimentation de nos moutons et/ou la vente.

Notre objectif est d'atteindre l'autonomie sur le plan alimentaire. Nous avons toujours eu le souci de produire de la qualité et tout naturellement nous sommes passés d'une production en conventionnel, à une production sous Label et depuis 2017 à l'agriculture biologique. Le faire dès mon installation aurait été prématuré. L'élevage ovin est un élevage « fragile » qui demande d'avoir « l'œil affûté ». L'agriculture biologique exige encore plus de technicité.



LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1

Complémentarité entre les productions



- Au niveau agronomique : la rotation des cultures, avec l'introduction de cultures fourragères améliore la productivité des sols et assainit les parcelles pâturées. L'exportation de paille est largement compensée par l'apport de fumier et de fientes.
- Au niveau productivité : le mouton valorise des terres au potentiel insuffisant pour les cultures et toutes les productions intermédiaires sur les surfaces en cultures, telles que les dérobées, les bandes enherbées, etc.
- Au niveau trésorerie : la présence des 3 productions permet d'avoir des rentrées d'argent plus régulières qu'en monoproduction.

2

Aspect travail



- Etalement des pointes de travail

Certes, avec la volaille, il peut y avoir cumul d'activité sur une période selon le départ des lots, mais globalement les ovins exigent de la main-d'œuvre à une période plus calme pour le travail sur les cultures et vice versa. En contrepartie, il n'y a aucune période creuse pour les 2 exploitants.

ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

- « Privilégier la qualité (SOQ, voire Bio) : j'aurai pu faire du bio plus tôt »
- « Être prudent sur les équipements : le matériel neuf n'est pas toujours nécessaire »
- « A l'installation sous forme sociétaire, prévoir une estimation des apports de chaque associé, y compris dans un cadre successoral ».

Regard de technicien

Bernadette Vignaud,

Conseillère Inosys-Réseaux d'Élevage – Allier

« L'agriculture est en pleine mutation, avec des défis économiques et environnementaux. Les rotations classiques (colza, blé orge) évoluent vers des conduites plus complexes avec l'introduction de légumineuses, l'obligation de dérobées et de CIPAN,.... L'association des ovins et des céréales peut répondre à ces évolutions. Le mouton valorise les cultures intermédiaires et les parcelles au potentiel agronomique moindre et apporte de la matière organique. Les cultures assurent l'autonomie alimentaire du troupeau. Sans apport de foncier, l'installation d'Agnès a été possible grâce à la construction des poulaillers, mais les ovins assurent un complément de revenu sur l'exploitation et une plus-value qui n'est pas seulement économique. Pas toujours « chiffrable », elle se situe aussi sur le plan agronomique, sur l'organisation du travail, sur la trésorerie et sur une sécurisation du revenu par la présence des 3 productions.

Enfin, le parcours d'Agnès nous démontre que lorsqu'on a la volonté, la passion, il est possible « d'aller au bout de ses rêves ».

REGARDS CROISÉS

Regard d'éleveur



Agnès Birin

Éleveuse dans le Bocage Bourbonnais (03)

« Le métier d'agriculteur et surtout d'éleveur est plus qu'une passion, c'est aussi une histoire de famille avec une transmission du savoir-faire. J'aime pouvoir dire que, sur l'exploitation autrefois, vivaient mes aînés.

Ce qui me plaît dans mon travail, c'est la diversité des métiers : éleveuse, chef, comptable, gestionnaire, infirmière, mécano... J'aime prendre les décisions moi-même et me sentir libre sur la ferme. J'adore la période des agnelages, pour prendre soins des animaux, mettre bas les brebis et me lever la nuit pour faire mon tour de garde, les voir grandir et produire des animaux sous signes de qualité, dans le respect de leur bien-être. Avec toujours de nouveaux objectifs et sans cesse progresser, apprendre de nouvelles choses au quotidien. Mais aussi se battre chaque jour pour prouver que les femmes et le mouton ont leur place dans ce monde agricole. »

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Rédaction : Bernadette Vignaud (CA 03) et Marie Miquel (Institut de l'Élevage)

Septembre 2019 - Réf. : 00 19 301 032

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Valérie Terrisse (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du CASDAR et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

